



# Assemblée générale

Distr. générale  
30 juillet 2014  
Français  
Original: anglais

---

## Troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe

### Rapport du Comité préparatoire de la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe sur les travaux de sa première session, tenue à Genève les 14 et 15 juillet 2014

*Rapporteur:* M. Andrey A. Nikiforov (Fédération de Russie)

#### Introduction

1. Conformément à la résolution 68/211 de l'Assemblée générale, la première session du Comité préparatoire de la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe s'est déroulée les 14 et 15 juillet 2014 à l'Office des Nations Unies à Genève. Le Comité préparatoire a tenu quatre séances plénières, en sus de trois dialogues avec des grands groupes et de trois ateliers techniques.

#### Questions d'organisation et questions diverses

##### A. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

2. La première session du Comité préparatoire de la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe a été ouverte le 14 juillet 2014 à l'Office des Nations Unies à Genève par le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la réduction des risques de catastrophe en qualité de président temporaire. Le Comité préparatoire a procédé à l'élection de ses deux coprésidents. Des déclarations ont été faites par les deux coprésidents, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la réduction des risques de catastrophe et le Directeur général par intérim de l'Office des Nations Unies à Genève.



## **B. Élection des présidents et des autres membres du Bureau**

(Point 2 de l'ordre du jour)

3. À sa 1<sup>re</sup> séance plénière, le 14 juillet 2014, le Comité préparatoire a élu ses présidents et les autres membres de son Bureau, comme suit:

*Coprésidents:* Päivi Kairamo (Finlande)  
Thani Thongphakdi (Thaïlande)

*Vice-Présidents:* María del Pilar Cornejo (Équateur)  
Kateřina Sequensová (République tchèque)  
Md. Abdul Hannan (Bangladesh)  
Walid Abdelnasser (Égypte)  
Wayne McCook (Jamaïque)  
Andrey A. Nikiforov (Fédération de Russie)  
Riek Puok Riek (Soudan du Sud)  
Toni Frisch (Suisse)

*Rapporteur:* Andrey A. Nikiforov

4. Le Comité préparatoire a décidé que le Japon, pays hôte de la Conférence, serait membre de droit du Bureau.

## **C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

(Points 3 et 4 de l'ordre du jour)

5. À la même séance, le 14 juillet 2014, le Comité préparatoire a adopté l'ordre du jour de sa première session, comme suit:

1. Ouverture de la session.
2. Élection des présidents et des autres membres du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Organisation des travaux.
5. Organisation de la Conférence mondiale.
6. Examen du cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015.
7. Examen du rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa première session.
8. Questions diverses.
9. Clôture de la session.

6. Également à cette séance, le Comité préparatoire est convenu du programme de travail proposé dans le document A/CONF.224/PC(I)/2 et Corr.2.

7. À la même séance, le Comité préparatoire a décidé, conformément à la résolution 68/211 de l'Assemblée générale, que le règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social ainsi que les dispositions complémentaires que le Conseil a prises pour la Commission du développement durable dans ses décisions 1993/215 du 12 février 1993 et 1995/201 du 8 février 1995 s'appliqueraient, le cas échéant, aux réunions du Comité préparatoire.

8. À la même séance, le Comité préparatoire a approuvé les dispositions suggérées pour l'accréditation et la participation des organisations non gouvernementales compétentes et autres grands groupes concernés figurant dans le document A/CONF.224/PC(I)/INF.2.

En outre, le Comité a approuvé la demande d'accréditation des 17 organisations non gouvernementales (ONG) et autres grands groupes ci-après, énumérés dans l'annexe I du document A/CONF.224/PC(I)/13: All India Disaster Mitigation Institute (AIDMI), Arbeiter Samariter Bund Deutschland (ASB), Asian Disaster Reduction and Response Network (ADRRN), BJD Reinsurance Consulting, LLC, Centre International de Droit Comparé de l'Environnement (C.I.D.C.E.) (International Centre of Comparative Law of the Environment), Dalit Welfare Association (DWA), Disaster and Development Network of Northumbria University (DDN), International Foundation for African Children (IFAC), International Security and Safety Protection Professional Association (ISSPPA), Japan NGO Center for International Cooperation (JANIC), Local Governance Network (LGNNet), Risk Global, Saritsa Foundation (Saritsa Charity Trust), Titan America, Tohoku University, Youth Beyond Disasters et Shelterexpert.org.

9. À la même séance, le Comité préparatoire a approuvé la demande d'accréditation spéciale de l'organisation intergouvernementale Groupe sur l'observation de la Terre (GEO) en vue de sa participation en qualité d'observateur aux travaux du Comité préparatoire et de la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe.

#### **D. Organisation de la Conférence mondiale**

(Point 5 de l'ordre du jour)

10. À la 1<sup>re</sup> séance, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la réduction des risques de catastrophe et le représentant du Japon en tant que pays hôte ont fait le point de l'organisation de la Conférence mondiale.

11. À la 4<sup>e</sup> séance plénière, les coprésidents du Comité préparatoire ont informé les participants que des précisions seraient fournies ultérieurement concernant certains aspects du projet de règlement intérieur provisoire de la troisième Conférence mondiale figurant dans le document A/CONF.224/PC(I)L.2.

12. Le Comité préparatoire a recommandé l'adoption des textes suivants:

a) Le projet de règlement intérieur provisoire de la troisième Conférence mondiale (A/CONF.224/PC(I)L.2);

b) Le projet d'ordre du jour provisoire de la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe (A/CONF.224/PC(I)L.3).

#### **E. Examen du cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015**

(Point 6 de l'ordre du jour)

13. De la 1<sup>re</sup> séance à la 4<sup>e</sup> séance, les 14 et 15 juillet, le Comité a examiné le cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015.

14. Au cours des discussions, le Comité a entendu 103 déclarations. Des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants: Myanmar (au nom de l'ASEAN), Union européenne, Costa Rica (au nom de la CELAC), Égypte (au nom du Groupe des États d'Afrique), Équateur, Japon, Suède, Suisse, Mexique, Philippines, Turquie, Inde, Fédération de Russie, Brésil, Mozambique, Chine, Colombie, Sénégal, Finlande, Allemagne, Pays-Bas, Thaïlande, République de Corée, Pakistan, Indonésie, Nauru, Burkina Faso, République tchèque, Bangladesh, Népal, Swaziland, Madagascar, Afrique du Sud, Panama, Barbade, Bénin, Italie, États-Unis d'Amérique, Côte d'Ivoire, Autriche, Égypte, Nigéria, Éthiopie, République dominicaine, Cambodge, Nouvelle-Zélande, Fidji, Bahamas, République démocratique du Congo, Gambie, Niger, Yémen, Jamaïque, Sri Lanka, État de Palestine, France, Gabon, Arménie, Norvège, Singapour, Samoa,

(au nom des États insulaires du Pacifique), Cuba, Tchad (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), Maroc, Canada, Argentine, Trinité-et-Tobago, Îles Cook, Ouganda, Zambie, Royaume-Uni, Burundi, Algérie, Tonga, Australie, Soudan, État plurinational de Bolivie, Pérou, Angola, Tuvalu. Des déclarations ont également été faites par les représentants des organisations suivantes: Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, Communauté économique des États d'Afrique centrale, Organisation pour la coopération et le développement économiques, Ligue des États arabes, Organisation mondiale de la Santé (déclaration conjointe au nom des Nations Unies), Système d'intégration de l'Amérique centrale, Commission de l'océan Indien, Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Union internationale pour la conservation de la nature, Autorité intergouvernementale pour le développement, Organisation hydrographique internationale, Secrétariat de la Communauté des Caraïbes, Union africaine et Groupe sur l'observation de la terre. En outre, des déclarations ont été faites par les représentants des grands groupes suivants: milieux commerciaux et industriels, agriculteurs, milieux scientifiques et technologiques, ONG, autorités locales, travailleurs et syndicats, femmes, enfants et jeunes et populations autochtones.

15. Les coprésidents ont organisé trois dialogues avec des grands groupes pendant la première séance afin de procéder à un échange de vues sur le cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015. Trois ateliers techniques ont été organisés par le secrétariat.

16. À la 4<sup>e</sup> séance plénière le 15 juillet, les coprésidents ont informé les participants que les déclarations faites au sujet du point 6 de l'ordre du jour pourraient servir de base aux travaux à entreprendre à l'avenir pour élaborer le cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015. Ils ont aussi annoncé la publication d'un calendrier<sup>1</sup> des consultations sur le cadre de réduction des risques de catastrophe, sous forme de note d'information du secrétariat. Ils ont également transmis un calendrier proposé comme élément de documentation par la délégation du Japon en sa qualité de pays hôte de la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe.

17. Les résumés des ateliers techniques, le dialogue du Président avec de grands groupes, ainsi qu'un résumé des débats consacrés au point 6 de l'ordre du jour intitulé «Examen du cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015» seront publiés séparément par le secrétariat dans le document A/CONF.224/PC(I)/INF.6.

## **F. Adoption du rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa première session**

(Point 7 de l'ordre du jour)

18. À la 4<sup>e</sup> séance plénière le 15 juillet, le Rapporteur a présenté et actualisé le projet de rapport du Comité préparatoire contenu dans le présent document.

19. À la même séance, le Comité préparatoire a adopté le projet de rapport, tel qu'actualisé oralement, et il a autorisé le Rapporteur à le finaliser à la lumière des travaux de la séance plénière de clôture.

---

<sup>1</sup> A/CONF.224/PC(I)/INF.4.

**G. Questions diverses**

(Point 8 de l'ordre du jour)

**Participation**

20. La liste des participants à la première session du Comité préparatoire figure dans le document A/CONF.224/PC(I)/INF.3.

**H. Clôture de la session**

(Point 9 de l'ordre du jour)

21. À la séance du 15 juillet 2014, des déclarations finales ont été faites par le Représentant spécial du Secrétaire général pour la réduction des risques de catastrophe ainsi que par les deux coprésidents.

## Annexe

### Liste des documents dont était saisi le Comité préparatoire à sa première session

<i>Document</i>	<i>Cote</i>
Ordre du jour provisoire annoté	A/CONF.224/PC(I)/1
Programme de travail	A/CONF.224/PC(I)/2 et Corr.2
Projet de règlement intérieur provisoire de la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe	A/CONF.224/PC(I)/3
Progrès accomplis dans l'organisation de la Conférence mondiale	A/CONF.224/PC(I)/4 et Corr.1
Rapport récapitulatif sur les consultations relatives au cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015	A/CONF.224/PC(I)/5
Éléments suggérés pour un cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015	A/CONF.224/PC(I)/6
Résultats des cinq Plates-Formes régionales africaines consacrées à la réduction des risques de catastrophe, 13-16 mai 2014, Abuja (Nigéria)	A/CONF.224/PC(I)/7
Résultats de la quatrième session de la Plate-Forme régionale consacrée à la réduction des risques de catastrophe dans les Amériques, 27-29 mai 2014, Guayaquil (Équateur)	A/CONF.224/PC(I)/8
Résultats de la sixième session de la Plate-Forme du Pacifique pour la gestion des risques de catastrophe, 2-4 juin 2014, Suva (Fidji)	A/CONF.224/PC(I)/9
Résultats de la deuxième Conférence arabe sur la réduction des risques de catastrophe, 14-16 septembre 2014, Charm el Cheikh (Égypte)	A/CONF.224/PC(I)/10
Résultats de la sixième Conférence ministérielle asiatique sur la réduction des risques de catastrophe, 22-26 juin 2014, Bangkok (Thaïlande)	A/CONF.224/PC(I)/11
Résultats de la réunion ministérielle européenne sur la réduction des risques de catastrophe	A/CONF.224/PC(I)/12
Accréditation des organisations non gouvernementales et autres grands groupes au processus préparatoire et à la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe	A/CONF.224/PC(I)/13

---

<i>Document</i>	<i>Cote</i>
Questions devant servir de fil conducteur	A/CONF.224/PC(I)/14
Participation des organisations intergouvernementales aux travaux de la Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe	A/CONF.224/PC(I)/15
Rapport du Comité préparatoire de la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe sur les travaux de sa première session, tenue à Genève les 14 et 15 juillet 2014	A/CONF.224/PC(I)/16
Projet de rapport du Comité préparatoire de la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe sur les travaux de sa première session	A/CONF.224/PC(I)/L.1
Projet de règlement intérieur provisoire de la troisième Conférence mondiale	A/CONF.224/PC(I)/L.2
Projet d'ordre du jour provisoire de la troisième Conférence sur la réduction des risques de catastrophe	A/CONF.224/PC(I)/L.3
Note d'information à l'intention des participants	A/CONF.224/PC(I)/INF.1
Dispositions suggérées pour l'accréditation et la participation au processus préparatoire et à la Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe des organisations non gouvernementales compétentes et autres grands groupes	A/CONF.224/PC(I)/INF.2
Liste des participants	A/CONF.224/PC(I)/INF.3
Calendrier des consultations sur le cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015	A/CONF.224/PC(I)/INF.4
Note d'information relative au projet de règlement intérieur provisoire	A/CONF.224/PC(I)/INF.5

---